

# Collage Composites

**Vous avez des problèmes techniques pour mettre en œuvre le collage de composites ?**

**L'assemblage entre composites et autres matériaux est nouveau pour vous ?**

**Vos clients vous imposent des exigences normatives concernant vos procédés de collage ?**

**Vous avez besoin de former, qualifier et diplômé votre personnel ?**

**Vous avez besoin de soutien technique et financier ?**

## Contactez l'INSTITUT DU COLLAGE

L'INSTITUT du COLLAGE ([www.institut-collage.com](http://www.institut-collage.com)), grâce au soutien de la DRIRE Aquitaine, lance une action de soutien aux PME Aquitaines dans le domaine de l'assemblage par collage des composites. Pour ce faire, 6 projets d'innovation dans le domaine du collage composite, 10 formations d'opérateur et 10 formations de techniciens selon les standards EWF et répondant à la norme DIN 6701, seront soutenus en Aquitaine.

**Vous ne déboursez que 30% du coût total de votre projet, soit un coût de 6 500 €HT<sup>1</sup> !**

Afin de profiter de ce soutien technique et financier, merci de contacter :  
Konstantin Sipos [sipos@rescoll.fr](mailto:sipos@rescoll.fr) ou Wilfrid Sourbé [wilfrid.sourbe@rescoll.fr](mailto:wilfrid.sourbe@rescoll.fr)  
Tél : 05 47 74 69 00 ou 05 40 00 64 99



### <sup>1</sup> Conditions financières

Votre entreprise paye pour l'ensemble des prestations :	6 500 €HT
Vous valorisez vos frais internes* de développement (heures ingénieur, heures technicien, matières premières...) à hauteur de :	9 750 €HT
La DRIRE Aquitaine et l'Institut du Collage soutiennent votre projet pour un montant de :	16 250 €HT